

Frères et sœurs bien-aimés,

La semaine dernière, je terminais mon homélie du dimanche du Bon Pasteur en parlant (un peu rapidement) du “sacerdoce commun des fidèles”. Et, aujourd’hui, l’Apôtre saint Pierre en parle deux fois dans le passage de sa *Première Épître* que nous avons écouté. Il dit, tout d’abord : « *Vous aussi, comme pierres vivantes, entrez dans la construction de la demeure spirituelle, pour devenir le sacerdoce saint et présenter des sacrifices spirituels, agréables à Dieu, par Jésus Christ* » (1P 2, 5). Et saint Pierre ajoute, à la fin de notre passage : « *vous, vous êtes une descendance choisie, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple destiné au salut, pour que vous annonciez les merveilles de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière* » (1P 2, 9).

Alors, aujourd’hui donnons quelques détails sur cette grande dignité que nous avons reçu au Baptême. Quel est donc ce sacerdoce que, par appel de Dieu, non seulement vous pouvez mais que vous devez exercer ? Au jour de notre baptême, le prêtre a dit : “*vous êtes membres du Corps du Christ et vous participez à sa dignité de prêtre, de prophète et de roi*”. Et comme nous l’avons entendu, le peuple des baptisés est appelé à « *présenter des sacrifices spirituels, agréables à Dieu* ». Comme je le disais déjà la semaine dernière : le sacerdoce des baptisés s’exerce de manière éminente pendant l’Eucharistie. C’est aussi pendant la Messe que le sacerdoce des baptisés et le sacerdoce ministérielle s’articulent au plus haut point. En un mot, frères et sœurs bien aimés, il s’agit d’offrir. Il s’agit de déposer le fruit de son travail et de sa vie, en se souvenant que chaque fidèle fait partie du peuple sacerdotal, et est appelé à offrir toute sa vie en offrande à Dieu. Cette offrande est prise avec celle du prêtre, ainsi qu’il est dit au jour de son ordination : “*Recevez l’offrande du peuple saint pour la présenter à Dieu*”. Cette offrande de chaque fidèles, prêtres et laïcs, est prise dans l’Unique offrande du Christ à son Père. N’est-ce pas ce que dit le prêtre juste après “l’offrande” (que l’on appelle, de manière inappropriée, la “quête”) : “*Priez frères et sœurs, que mon sacrifice, qui est aussi le vôtre, soit agréable à Dieu le Père Tout-puissant*”. Frères et sœurs bien-aimés, prenons le temps de répondre à cette simple question : à la Messe **ET** dans mon quotidien, dans l’ordinaire de ma vie de baptisé, quelle est mon offrande, mon « *sacrifice spirituel* » en union au Christ et à mes frères chrétiens ? Par la réception des sacrements, la prière et l’action de grâce, le témoignage d’une vie sainte, par ses renoncements et sa charité effective (cf. *Lumen gentium*, n°11), chaque baptisé exerce le « *sacerdoce saint* », le « *sacerdoce royal* ». Par le Baptême, le Christ nous y appelle et nous en rend capable.

Et l’Église enseigne que l’exercice du sacerdoce des baptisés est rendu fort par le sacrement de la Confirmation. Par ce sacrement, le lien de chaque baptisé avec l’Église est rendu plus parfait. Ainsi, chaque confirmé est revêtu de la Force de l’Esprit Saint pour rendre témoignage du Christ par la parole et par l’action. Et, à la Messe, chaque baptisé confirmé offre Jésus-Christ et, simultanément s’offre lui-même, à Dieu le Père (cf. *Lumen gentium*, n°11). Comprenez bien : le sacrement de la Confirmation n’est pas une option réservée à certains “baptisés d’élite”. L’offrande de soi n’est pas d’avantage une option réservée à certains membres engagés dans l’Église.

En un mot, frères et sœurs bien-aimés, « *comme pierres vivantes* » nous entrons « *dans la construction de la demeure spirituelle* » (1P 2, 5). Par le baptême, nous entrons dans l’Église comme dans une construction qui ne tiendra pas si nous lui faisons défaut. « *Pierres vivantes* », il s’agit de se laisser transformer pour être toujours plus à l’image du Christ Jésus, Lui, LA Pierre et LE Rocher (cf. 1 P 2, 4.6-8). Il s’agit d’être totalement renouvelés dans notre façon de penser, d’agir, d’aimer, pour être toujours davantage à l’image du Christ dont nous portons le Nom. Il s’agit d’être réellement, en acte et en vérité, « *une descendance choisie, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple destiné au salut* » pour annoncer « *les merveilles de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière* » (1 P 2, 9).

Jésus nous invite à la foi : « *Croyez-moi : je suis dans le Père, et le Père est en moi* » (Jn 14, 11). Par la renaissance du Baptême, nous sommes en communion avec le Christ Jésus qui nous fait passer de ce monde à son Père et notre Père (cf. Jn 13, 1 et Jn 20, 17). Rendus forts par le don plénier de l’Esprit Saint (la Confirmation), offrons-nous nous-mêmes et toute notre vie au Christ, notre Dieu. Demeurons en communion avec notre le Grand Prêtre Jésus-Christ pour pouvoir nous offrir, “par Lui, avec Lui et en Lui, à [...] Dieu le Père Tout-puissant, dans l’unité du Saint-Esprit, tout honneur et toute gloire, pour les siècles des siècles. Amen”.